

## Module n°3 : SOFAXIS

### Contexte

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

### Objectifs

---

- Accompagner tout établissement désireux d'agir durablement sur l'amélioration des conditions de travail, afin qu'il bénéficie des apports méthodologiques nécessaires au déploiement d'une démarche QVT
- Favoriser l'autonomie des participants par le transfert de méthode et avec des outils sur-mesure adaptés à la conduite de projet QVT
- Renforcer les pratiques organisationnelles prédictives d'une bonne qualité de vie au travail au sein des établissements, dans le respect des principes directeurs de l'ANACT
- Déployer une feuille de route adaptée, avec un pilotage tutoré des expérimentations QVT adaptées aux besoins détectés et l'embarquement de toutes les parties prenantes
- Pérenniser la démarche QVT dans la perspective de son amélioration continue et de son intégration à la gouvernance.

### Renseignements complémentaires

---

**Durée :**

de 3 à 9 jours

**Modalités de déploiement :**

en Intra / direction commune / GHT Financement nationaux

Pour plus d'informations :

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYXeAf5jwRVrNCY72pis>

## Programme

---

Le module s'organise autour des étapes suivantes :

- S'approprier le diagnostic QVT déjà réalisé par l'établissement (état des lieux de l'existant)
- Préparer les expérimentations QVT à mener de manière prioritaire (organisation des "chantiers QVT" de manière opérationnelle et embarquement des parties prenantes)
- Accompagner le déploiement des actions QVT au moyen d'un pilotage tutoré, intégrer les outils et méthodes expertes en fonction des besoins repérés (sur-mesure selon le contexte de la demande)
- Assurer un retour d'expérience et garantir un processus apprenant tout au long de la démarche QVT
- Faire le bilan des expérimentations menées et poser les jalons d'une amélioration continue de la QVT au sein de l'établissement.

### POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

- Accompagnement orienté vers l'analyse des besoins de l'établissement, avec une identification de son niveau de maturité et des priorités en matière de développement de la QVT
- Démarche participative mobilisant l'expertise métier des acteurs de terrain, dans le cadre de l'expérimentation pratique et tutorée des pistes d'action formulées au cours de la phase de diagnostic
- Inscription de la démarche QVT dans un cadre intégré à la stratégie de chaque établissement
- Durée et programme adaptables selon le contexte et les enjeux de chaque établissement.

#### Public

**Directions, Responsables RH, Responsables QHSE, Cadres de service, Préventeurs, Chargés de mission QVT**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
2.06**

**Nature  
AFR**

**Organisé par  
Organisme au choix**

**Durée  
N/C**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**